

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

---

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU  
GRAND PERIGUEUX

1 Boulevard Lakanal  
24000 PERIGUEUX

**ARRETE**

**DU PRESIDENT**

---

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

**Vu** l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Locales ;

**Vu** la décision 023-2014 instituant la régie de recettes pour la perception des recettes de la piscine intercommunale de St Laurent sur Manoire ;

**Vu** l'arrêté 144-2014 de nomination du régisseur de la piscine de St Laurent sur Manoire ;

**Vu** l'avis conforme de Monsieur le Trésorier en date du ..... 31/07/2020 .....

**Considérant que** pour la bonne marche de la régie de recettes, et suite à l'emploi de saisonniers du 06 Juillet 2020 au 30 Aout 2020, il est nécessaire de nommer des régisseurs mandataires temporaires;

# ARRETE

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20200706-ARR2020051-AR

**ARTICLE PREMIER** – Monsieur RANOUX Noham, Monsieur DEMEULE Maxime, Madame VALADIE Lou, Madame CASTANT Camille sont nommés mandataires temporaires du 06 Juillet 2020 au 30 Aout 2020 de la régie de recettes de la piscine de St Laurent sur Manoire pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

**ARTICLE 2** - Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal ; il doit par ailleurs les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

**ARTICLE 3** - Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'Instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006.

FAIT à Périgueux, le .....06 JUIL. 2020

Le Président,  
Jacques AUZOU

Pour avis conforme, le Comptable Assignataire  
Jacques BREDECHE

TRESORERIE DE  
PERIGUEUX MUNICIPALE  
15 Rue du 26ème RI  
24053 PERIGUEUX cedex

Pour notification, le Mandataire Suppléant  
Nadia LACOTTE

Pour notification, le Régisseur  
Jean-François BOJANIC

Pour notification, le Mandataire  
Lou VALADIE

Pour notification, le Mandataire  
Camille CASTANT

Pour notification, le Mandataire  
Maxime DEMEULE